

MINISTERE

DES AFFAIRES ETRANGERES

Ambassade d'Algérie à:

Consulat Général :

Consulat : MONTPELLIER

وزارة الشؤون الخارجية

سفارة الجزائر ب :

القنصلية ب :

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR LA DELIVRANCE DE VISA

- Horaires de réception :

Dépôt des demandes de visas : du MARDI au SAMEDI de 8h30 à 13h00.

Le retrait s'effectue sous 24h. Pour les dépôts du samedi, le retrait se fera le mardi.

- Le règlement s'effectue en espèces uniquement :

(33 euros pour un visa d'un mois, 100 euros pour plus d'un mois, 90 j maximum)

- Les demandeurs de visa doivent impérativement résider dans les départements suivants : **11 Aude – 12 Aveyron – 30 Gard – 34 Hérault – 48 Lozère – 66 Pyrénées Orientales.**

1) VISA FAMILIAL

- Formulaire de demande de visa dûment rempli et signé
- Passeport de validité supérieure à 6 mois + photocopie
- 2 photographies d'identité récentes (demandeur et enfants qui voyagent)
- Attestation d'hébergement délivrée et certifiée par les services municipaux algériens
Ou pour les conjoints et enfants mineurs de ressortissant algérien immatriculé, photocopie CIC, CNIA ou Passeport, et photocopie livret de famille
- Attestation d'assurance rapatriement sanitaire et soins hospitaliers

2) VISA TOURISME

- Formulaire de demande de visa dûment rempli et signé
- Passeport de validité supérieure à 6 mois + photocopie
- 2 photos d'identité récentes
- Attestation d'hébergement délivrée et certifiée par les services municipaux algériens
ou réservation d'hôtel confirmée, ou prise en charge délivrée par une agence de voyage
- Attestation d'assurance rapatriement sanitaire et soins hospitaliers

3) VISA AFFAIRES OU VISA TRAVAIL TEMPORAIRE

- Formulaire de demande de visa dûment rempli et signé, en 3 exemplaires
- Passeport de validité supérieure à 6 mois + photocopie
- 3 photos d'identité récentes
- Invitation de l'organisme partenaire en Algérie, en double exemplaire
- Ordre de mission, en double exemplaire
- Attestation d'assurance rapatriement sanitaire et soins hospitaliers